

Le mot du Maire



En ce début du mois de juillet, je vous souhaite à tous de pouvoir profiter pleinement cet été de moments de repos bien mérités, de détente, de partage en famille, entre amis, tout en continuant à respecter autant que possible les gestes barrières.

Depuis le début de l'année, l'équipe municipale, le conseil municipal des enfants ainsi que les citoyens associés aux commissions ouvertes ont travaillé activement. L'objectif est de permettre à notre

Commune de continuer à s'embellir et à proposer de nouveaux services aux Fougeréens. Ce bulletin vous présente les travaux en cours ou à venir cette année pour chacune des commissions. J'en profite ici pour tous les remercier de leur engagement et du temps consacré au service de la population.

Aux côtés des élus, les agents communaux travaillent chaque jour pour vous apporter tous les services nécessaires et mettre en œuvre les décisions du conseil municipal. Après de nombreuses années en tant qu'agent d'accueil à la mairie et à l'agence postale, Nelly TERNET va faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er septembre prochain. Je tiens au nom du Conseil municipal à la remercier chaleureusement pour toutes ses années de service. Elle sera remplacée par Stéphanie GEAY qui arrivera fin juillet. Nous lui souhaitons la bienvenue et une excellente intégration au sein de l'équipe. Vous aurez l'occasion de découvrir ce nouveau visage lors de votre passage à l'accueil de la mairie.

Lors de la séance du Conseil municipal du 25 mars dernier, nous avons adopté à l'unanimité le budget primitif 2021. La situation financière très saine de notre Commune avec un faible endettement, nous autorise des marges de manœuvre intéressantes qui nous permettent d'envisager l'avenir sereinement. Nous avons donc décidé une nouvelle fois de ne pas augmenter nos taux d'imposition qui sont déjà parmi les plus bas de l'Agglomération. Vous trouverez dans les pages suivantes plus de détails sur les finances de notre Commune.

Pour terminer, je souhaite rappeler à tous, jeunes et moins jeunes, que l'espace public est un espace partagé que nous devons tous respecter pour pouvoir profiter d'un environnement agréable. Les cigarettes, les masques jetables et tout autre déchet doivent être déposés soit dans les cendriers, soit dans les poubelles mais en aucun cas jetés au sol. Le mobilier urbain et les bâtiments communaux sont également des biens communs que nous nous devons de respecter pour éviter des frais inutiles de réparations ou d'entretien.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Fougeré Infos et d'excellentes vacances.

Le Maire,
Manuel GUIBERT



RUBRIQUE Sommaire

Vie communale pages 1 - 7

Le mot du Maire
Les principales décisions du
Conseil municipal
Conseil municipal des enfants
Le Compte administratif 2020
Le Budget primitif 2021

Actualités page 8 - 12

Commission Voirie
Commission Urbanisme, Bâtiments,
Environnement, Espaces verts
Commissions Ouvertes
Restaurant Scolaire
Vitesse dans le bourg et les villages
Les actions menées avec
La Roche-sur-Yon Agglomération
Personnel communal

Tribunes page 13

Tribune de la Majorité
Tribune de l'Opposition

Informations page 14 - 16

Informations pratiques

Vie associative page 17 - 23

Etat Civil page 23



Les Principales décisions du Conseil municipal de décembre 2020 à mai 2021

BUDGET - FINANCES

Le Conseil municipal

- approuve le Compte du budget principal et le Compte de gestion 2020 de la Commune (voir pages 4 et 5).
- vote le Budget Primitif 2021 de la Commune qui s'élève à 1 112 966,21€ de fonctionnement et 624 410,69 € d'investissement (voir pages 6 et 7).
- vote le maintien des taux d'imposition pour l'année 2021
- approuve le Compte administratif et le compte de gestion 2020 du budget annexe du lotissement « L'Orée du Bois 4 »
- vote le Budget primitif 2021 du budget annexe du lotissement "L'Orée du Bois 4" : 250 665,20 € de fonctionnement et 200 000,00 € d'investissement

BATIMENT- TRAVAUX- VOIRIE - URBANISME

Le Conseil municipal

- valide la cession d'un lot de 663m² issu de la parcelle ZA 184
- autorise le Maire à signer avec le SYDEV la convention N°2021-THD-0002 dans le cadre de la réalisation d'un effacement des réseaux électriques, rue des roses, ainsi que pour la convention N°2021-REN.0002 dans le cadre d'un renforcement de réseau électrique, dans le village de Bel Air
- attribue l'aménagement paysager d'un espace du souvenir et de la mémoire à la société DG Paysage et l'achat de plaques commémoratives à la SARL PRIVAT RODDE
- approuve et autorise le Maire à signer les documents relatifs à la convention d'instruction des autorisations du droit des sols entre la Commune et La Roche-sur-Yon
- donne un avis favorable au lancement du projet de la construction de la salle de sports et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage relatif à cette opération avec Vendée Expansion
- autorise l'acquisition d'un lot bâti de 126m² issu de la division de la parcelle AC222 pour un projet d'aménagement du carrefour rue de la Forêt / rue des Lilas.
- décide de demander une subvention au conseil départemental pour l'aménagement du carrefour rue de la Forêt / rue des Lilas et de l'impasse du Petit Couvent
- approuve l'abandon de la procédure de division de la parcelle AC87 en 4 lots.
- donne son accord relatif à l'installation d'un poste de transformation de courant électrique sur la parcelle AC0187 (lié à l'ombrière)

ENFANCE / JEUNESSE

Le Conseil municipal

- attribue une subvention de 65€ pour chaque jeune scolarisé à BTP CFA Vendée, à la Maison Familiale Horticole - CFA Mareuil sur Lay , et à l'URMA Vendée pour l'année 2021.
- émet un avis favorable au versement de 11 572€ à la commune de Thorigny dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse

ENVIRONNEMENT/ ECOLOGIE

Le conseil municipal :

- sollicite la labellisation auprès du Département du sentier dénommé « Chemin du Châtaignier » situé sur la commune

VIE COMMUNALE

◇ Commissions ouvertes

Le Conseil municipal

- valide la création de 2 commissions ouvertes sur les thèmes suivants :
 - la valorisation de la forêt et de l'étang communal,
 - la dynamisation du centre bourg.
- approuve la composition des commissions ouvertes à savoir : le Maire, 5 membres du Conseil municipal et 5 membres non élus désignés « citoyens associés »
- donne son accord pour la désignation des membres du conseil municipal qui viendront composer les commissions ouvertes ci-dessus
- approuve le règlement intérieur relatif au fonctionnement des commissions ouvertes

◇ SAPL : Agence de services aux collectivités locales de Vendée

Le Conseil municipal décide :

- d'approuver la prise de participation de la commune de FOUGERÉ au capital de la SAPL « Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée »
- de désigner ses représentants au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

VIE ASSOCIATIVE

Accès à la salle polyvalente

Le Conseil municipal décide :

- d'instaurer la gratuité de la salle polyvalente et annexe pour l'organisation de deux manifestations par les associations de Fougeré en 2021.

Subventions aux associations 2021

Le Conseil municipal décide :

- d'attribuer pour l'année 2021 les subventions suivantes:
 - o 61 310 € (versés en 3 fois sur l'année) à l'Association Bonbadilom Fougeré Thorigny
 - o 100 € à L'Association Batterie Fanfare de Saint Joseph – La Chaize le Vicomte
 - o 100 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers Volontaires de La Chaize le Vicomte
 - o 2 100 € au CCAS de Fougeré (subventions œuvres sociales et humanitaires)



NOS ENFANTS... LES CITOYENS DE DEMAIN !

Ce premier semestre 2021 a vu la création du premier Conseil Municipal des Enfants de Fougeré.

Ainsi, en janvier, les CM1 et CM2 des 2 écoles Jacques Prévert et Jeanne d'Arc ont élu 8 de leurs camarades pour les représenter (4 CM1 et 4 CM2, 4 filles et 4 garçons)



De gauche à droite : Bérénice PASTEL, Zoé HEUTTE, Léo LECHAIGNE, Emilien HUMEAU, Margot VRIGNEAU, Zoé RIDIER, Gaëtan ROUX, Ness HAMIOUI

Les premières séances ont été consacrées au choix des projets et c'est l'installation d'une boîte à livres sur la commune qui a été plébiscitée. La fabrication, en cours, se fait avec l'aide des membres de l'association « le Reflet des Fougères » que nous remercions.

Une fois installée, la bibliothèque municipale sera sollicitée pour mettre à disposition les premiers ouvrages. De votre côté, si vous avez des livres que vous souhaitez faire découvrir, n'hésitez pas à les mettre de côté et le moment venu les déposer dans la boîte à livres.

Les enfants ont également participé à l'opération 100 000 arbres proposée par la Roche-sur-Yon Agglomération.

PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil municipal décide :

- de solliciter l'adhésion de la commune au service de médecine préventive proposé par le Centre de Gestion de la Vendée.
- la création de plusieurs emplois communaux dédiés :
 - 2 d'entre eux à l'accompagnement à la restauration scolaire (temps non complet)
 - 1 pour le service à la population et l'agence postale communale (temps complet).

Conseil municipal des enfants

Ainsi, nos 8 conseillers municipaux juniors sont venus prêter mains fortes aux 2 employés communaux (Mathieu et Jacky) pour planter une haie composée de 130 plants. Ce fut un bel après-midi, riche en enseignement sur les différentes essences et leur rôle en matière de biodiversité.



Pour terminer, les conditions sanitaires n'ont pas permis à nos jeunes élus d'être tous présents à la commémoration du 08 mai, mais 2 d'entre eux ont représenté leurs camarades en déposant avec Monsieur le Maire une gerbe devant le monument aux morts.

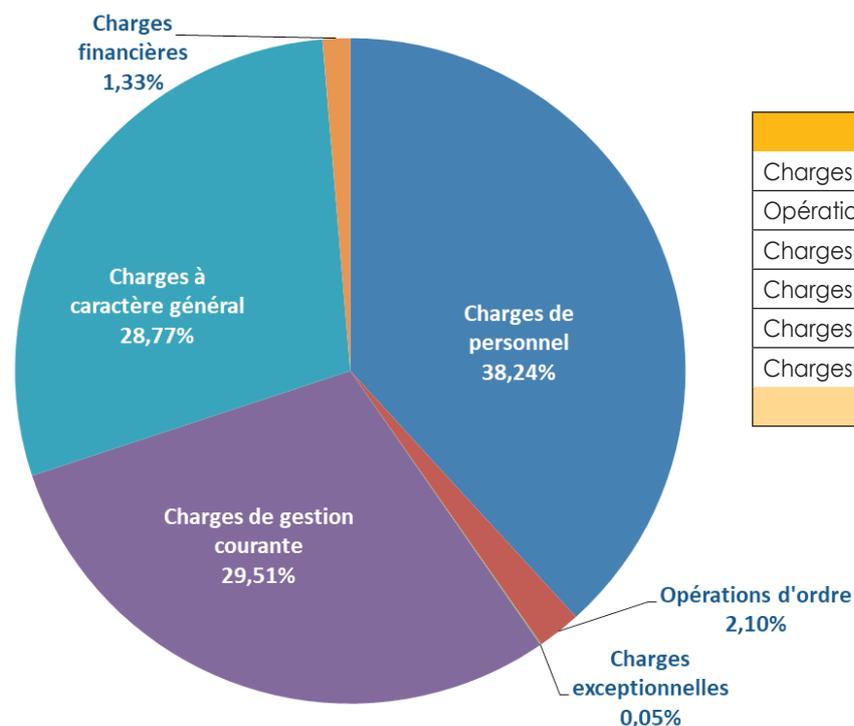


Compte administratif 2020

Le Conseil municipal a approuvé le 25 mars dernier le Compte administratif 2020 qui se présente comme suit :

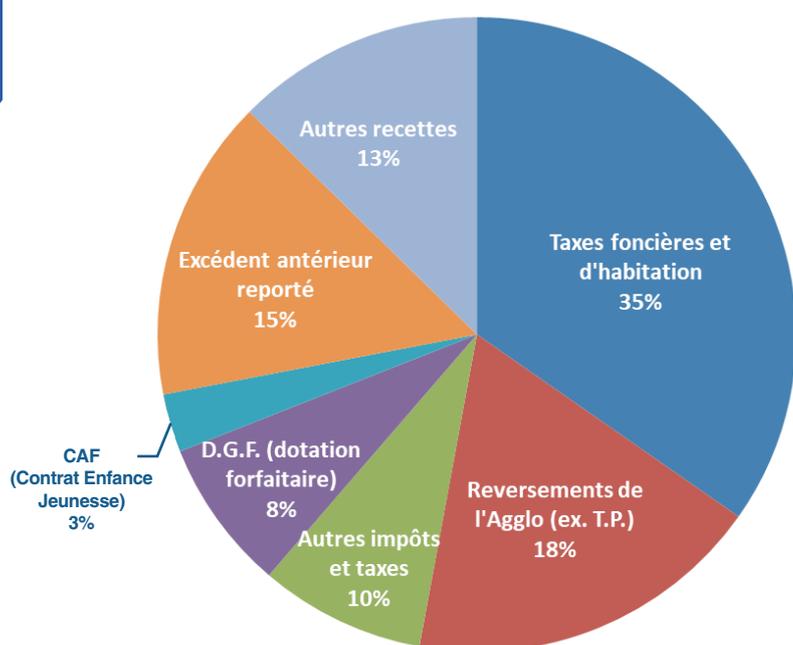
SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



LIBELLÉ	RÉALISÉ
Charges de personnel	253 744,41 €
Opérations d'ordre	13 941,89 €
Charges exceptionnelles	325,96 €
Charges de gestion courante	195 762,26 €
Charges à caractère général	190 878,14 €
Charges financières	8 834,54 €
TOTAL	663 487,20 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



LIBELLÉ	RÉALISÉ
Taxes foncières et d'habitation	341 339,00 €
Reversements de l'Agglo (ex. T.P.)	178 427,00 €
Autres impôts et taxes	82 553,14 €
D.G.F. (dotation forfaitaire)	75 740,00 €
CAF (Contrat Enfance Jeunesse)	29 255,69 €
Excédent antérieur reporté	151 422,85 €
Autres recettes	124 060,97 €
TOTAL	982 798,65 €

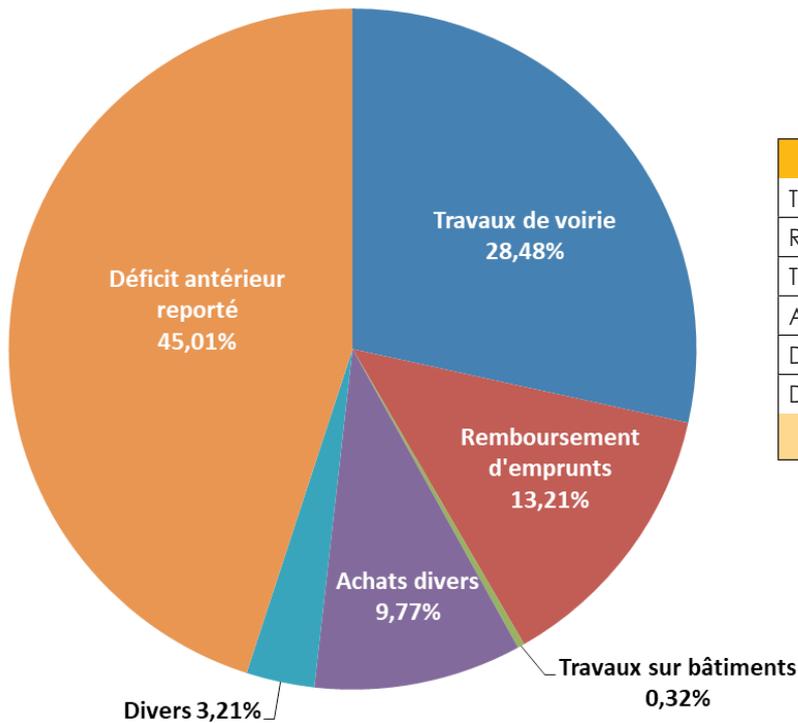
Soit un excédent de fonctionnement de 319 311,45 € qui a été affecté comme suit au Budget Primitif 2021 :

- 53 262,24 € en excédents de fonctionnement capitalisés (recette d'investissement) ;
- 266 049,21 € en excédent de fonctionnement reporté (recette de fonctionnement).

Compte administratif 2020

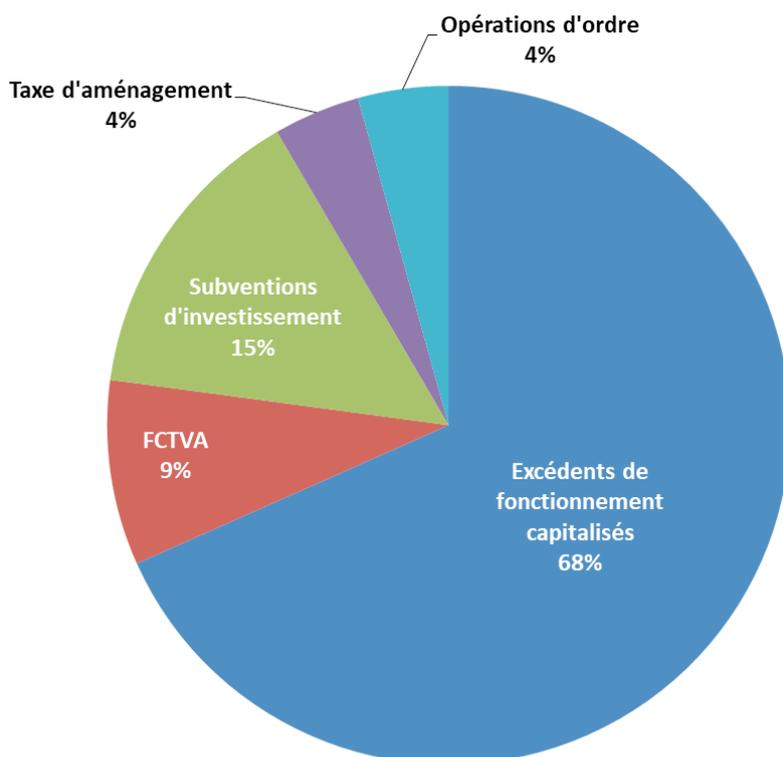
SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



LIBELLÉ	RÉALISÉ
Travaux de voirie	151 781,04 €
Remboursement d'emprunts	70 397,87 €
Travaux sur bâtiments	1 722,00 €
Achats divers	52 073,99 €
Divers	17 105,44 €
Déficit antérieur reporté	239 916,64 €
TOTAL	532 996,98 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



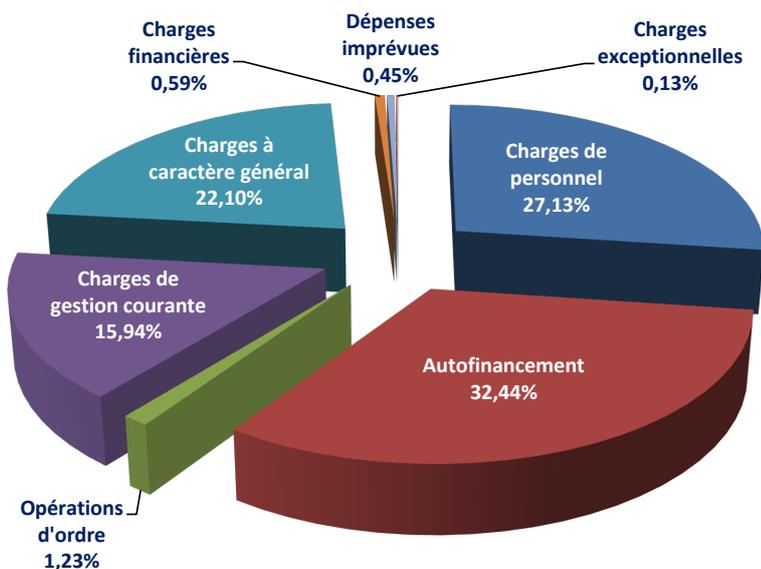
LIBELLÉ	RÉALISÉ
Excédents de fonctionnement capitalisés	326 791,73 €
FCTVA	42 172,90 €
Subvention d'investissement	69 314,40 €
Taxe d'aménagement	19 596,91 €
Opérations d'ordre	20 481,53 €
TOTAL	478 357,47 €

Budget primitif 2021

Le Conseil municipal a voté le 25 mars dernier le Budget primitif 2021 de la Commune qui s'élève au total à **1 737 376,90 €** et a voté le maintien des taux d'imposition.

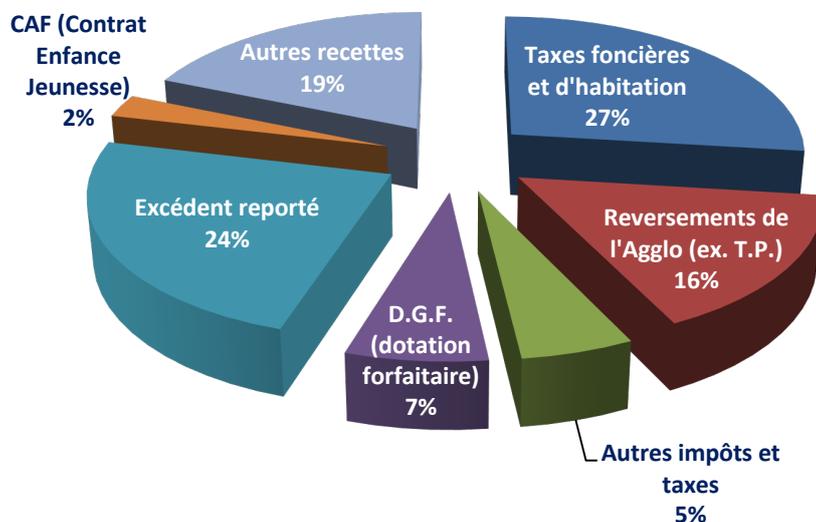
LE FONCTIONNEMENT / TOTAL : 1 112 966,21 €

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



LIBELLÉ	PRÉVU
Charges de personnel	301 900,00 €
Autofinancement	361 084,22 €
Opérations d'ordre	13 643,99 €
Charges de gestion courante	177 400,00 €
Charges à caractère général	245 960,00 €
Charges financières	6 578,00 €
Dépenses imprévues	5 000,00 €
Charges exceptionnelles	1 400,00 €
TOTAL	1 112 966,21 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

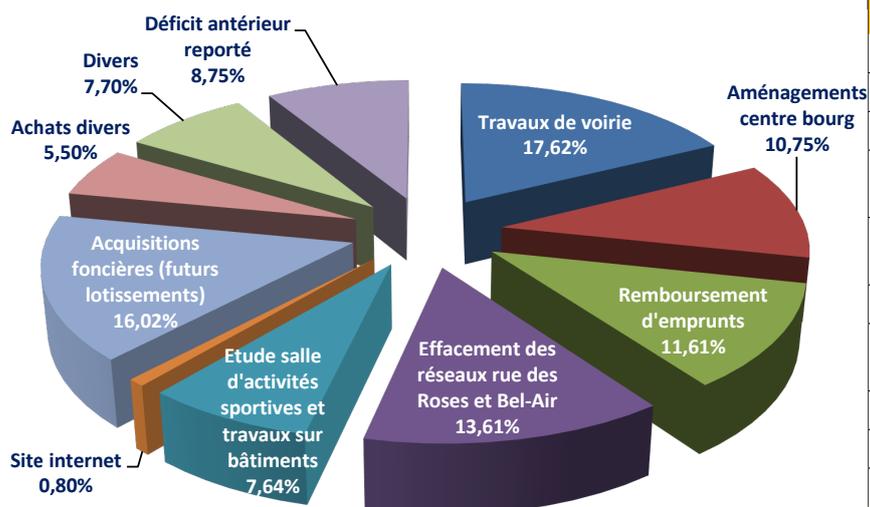


LIBELLÉ	PRÉVU
Taxes foncières et d'habitation	300 000,00 €
Reversements de l'Agglo (ex. T.P.)	177 000,00 €
Autres impôts et taxes	59 000,00 €
D.G.F. (dotation forfaitaire)	74 000,00 €
Excédent reporté	266 049,21 €
CAF (Contrat Enfance Jeunesse)	29 255,00 €
Autres recettes	207 662,00 €
TOTAL	1 112 966,21 €

Budget primitif 2021

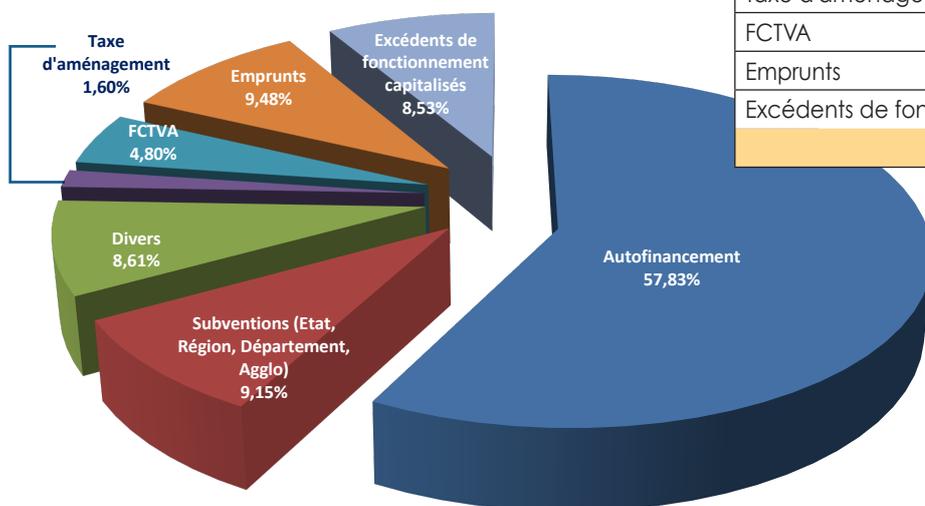
L'INVESTISSEMENT / TOTAL : 624 410,69 €

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



LIBELLÉ	PRÉVU
Travaux de voirie	110 000,00 €
Aménagements centre bourg	67 100,00 €
Remboursement d'emprunts	72 491,74 €
Effacement des réseaux rue des Roses et Bel-Air	85 000,00 €
Etude salle d'activités sportives et travaux sur bâtiments	47 700,00 €
Site internet	5 000,00 €
Acquisitions foncières (futurs lotissements)	100 000,00 €
Achats divers	34 370,00 €
Divers	48 109,44 €
Déficit antérieur reporté	54 639,51 €
TOTAL	624 410,69 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



LIBELLÉ	PRÉVU
Autofinancement	361 084,22 €
Subventions (Etat, Région, Département, Agglo)	57 108,00 €
Divers	53 790,70 €
Taxe d'aménagement	10 000,00 €
FCTVA	30 000,00 €
Emprunts	59 165,53 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	53 262,24 €
TOTAL	624 410,69 €

Commission Voirie

TRAVAUX RUE DES ROSES



L'effacement des réseaux et le renouvellement de l'éclairage Rue des Roses ont débuté en janvier et devraient s'achever avant les vacances d'été. Ces travaux ont pu être subventionnés par le SyDEV dans le cadre du déploiement de la fibre optique.

L'éclairage de l'Impasse du Petit Couvent a été créé car il fallait réalimenter les riverains en électricité et téléphone par cette rue. Ces travaux font partie du programme de la Rue des Roses.



AU VILLAGE DE BEL AIR

Les travaux de renforcement et d'effacement des réseaux électriques sont subventionnés en totalité par le SyDEV. La commune a pris en charge l'enfouissement du réseau téléphonique.



UN ABRIBUS

Les employés communaux ont installé un abribus à la Ménardière sur un terrain mis à disposition gracieusement par M. Guillaume PAPIN.



SÉCURISATION D'UNE INTERSECTION



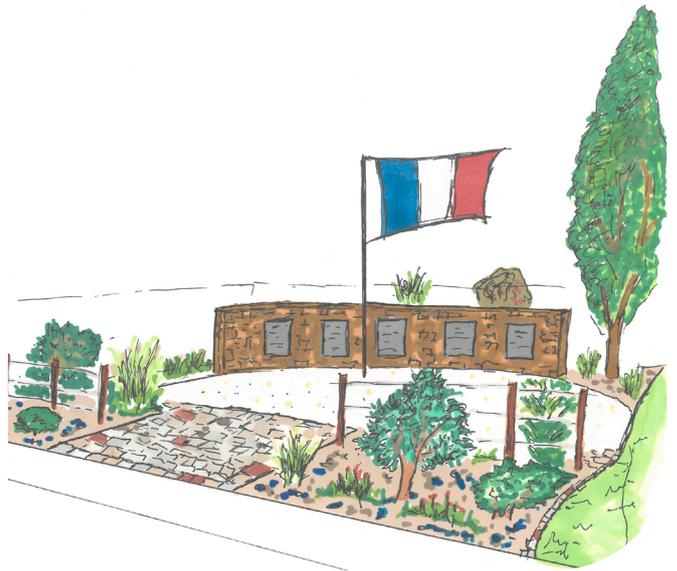
Après acquisition des ruines au carrefour Rue de la Forêt/ Rue des Lilas, la commune va procéder à leur démolition en vue de sécuriser et d'améliorer la visibilité à cette intersection.

Commission Urbanisme, Bâtiments, Environnement, Espaces verts

ESPACE DU SOUVENIR ET DE LA MEMOIRE (MONUMENT AUX MORTS)

Courant septembre un nouvel espace du souvenir sera créé hors du cimetière.

Il sera implanté sur l'espace vert situé près du nouveau parking de l'Eglise et il permettra d'organiser dans de meilleures conditions toutes cérémonies commémoratives.



Dans le même secteur et toujours côté pelouse, le mur du cimetière sera repris sur toute sa longueur.

Un enduit pierre vue permettra de le consolider et de donner à ce lieu un nouvel esthétisme.

Toujours dans ce secteur le mur entre la propriété de M. Biret et l'espace vert sera reconstruit à la suite d'un affaissement.



SALLE DE SPORTS :

Ce projet est en phase d'étude avec l'aide des services de Vendée Expansion.

Une réunion avec des représentants des associations sportives a eu lieu pour recenser les besoins actuels et futurs et pour compléter la démarche.

Commissions ouvertes

VALORISATION DE L'ÉTANG ET DE LA FORÊT COMMUNAUX

Cette commission est composée de 5 membres élus du conseil municipal et de 5 habitants de Fougeré.



De gauche à droite : Charly SORIN, Benjamin TENAILLEAU, Pierre NICOLE, Elise GUILLET, Stéphane BRIEAU, Hélène GRELLIER, Dominique HERBRETEAU, Matthieu FOURNIER, Jean-Claude HERBRETEAU, Hubert FOLLJOT

De nombreux habitants nous ont fait part de leur méconnaissance sur le potentiel de notre commune.

Notre objectif actuel est donc de faire des aménagements pour permettre aux fougeréens de profiter pleinement de la forêt et de l'étang.



Nous travaillons actuellement sur le recensement de tous les chemins communaux, afin de créer des sentiers balisés pour que chacun puisse pratiquer ses activités (marche, VTT, VTC...) et ainsi éviter de se retrouver sur des territoires privés.



Nous espérons pouvoir sortir une cartographie ainsi qu'un balisage des différents sentiers d'ici la fin de l'année.

DYNAMISATION DU BOURG

10 personnes composent cette commission : 5 élus et 5 citoyens de Fougeré.



De gauche à droite : Benoit ROUX, Sébastien GUILLEMARD, Christelle HUMEAU, Isabelle SERIN, Martial CHAILLOU, Sandrine DRAPEAU, Jocelyne DELAGOUTTE, Alix ROBET, Maëlle BONNEAU, Jacques DEFONTAINE (absent)

Les échanges, les réflexions issus de ce travail en commun permettront d'aboutir sur des propositions à présenter au Conseil municipal.

Plusieurs pistes de réflexions ont été évoquées comme par exemples : la création d'un marché, la sécurité dans le bourg, un diagnostic de l'existant dans le centre bourg avec le CAUE ou la chambre du commerce, la création de la journée citoyenne ,etc...

Le 1^{er} projet retenu est celui de la création d'un marché. L'équipe oeuvre pour dénicher des marchands, des producteurs.

Certains sont déjà présents sur la Place de l'église :

- M Pierrick NEAU, marchand de plants potagers bio, le samedi matin de 10h à 13h
- Le Food Truck « Au Dalon Créole », le mardi soir de 18h30 à 20h
- M DRAPEAU, poissonnier, le mercredi de 11h15 à 11h45

Nous attendons d'ici peu la présence d'un autre Food Truck (hamburger) le samedi soir et en septembre d'un producteur d'huîtres ou autres coquillages.

L'objectif est d'harmoniser le marché sur un seul jour.

La deuxième piste de travail est de mettre en place une journée citoyenne.



Habitants (adultes, enfants), élus, agents municipaux, artisans, commerçants pourront se retrouver comme volontaires, bénévoles autour d'un chantier communal d'utilité public.

Cette journée se veut axée sur le partage intergénérationnel, l'apprentissage, les rencontres et de pouvoir ainsi créer une vraie communauté Fougeréenne.

Restaurant scolaire

Vitesse dans le bourg et les villages



Activités proposées aux enfants des écoles sur le temps méridien, à base de matériaux recyclables.



7 890 repas ont été servis de janvier à mai, 104 familles inscrites, 148 enfants dont 128 qui y mangent 4 midis par semaine.

Contact : restauration.scolaire@fougere.fr



SOYONS TOUS DES CONDUCTEURS PLUS RESPONSABLES

Le conseil municipal est attentif et soucieux de la sécurité des habitants de notre Commune et particulièrement au niveau de la sécurité routière.

La vitesse des véhicules dans le bourg et les villages est souvent mise en cause et nous avons donc demandé à l'Agence routière départementale d'effectuer des comptages au cours du mois de mai.

Dans la rue des Roses, les vitesses sont plutôt raisonnables avec un trafic d'environ 900 véhicules jour dont 5% de poids lourds. Après les travaux d'effacement de réseaux de cette année, il est prévu de refaire cette rue l'année prochaine en y réalisant des aménagements de sécurité qui permettront de réduire encore la vitesse. Dans le centre bourg, rue de la Forêt, un panneau de signalisation lumineuse pour les piétons et le traçage au sol de la zone 30 sont également programmés.

Dans les villages de la Ménardière et des Cerisiers, la vitesse y est un peu plus élevée et notamment à la Ménardière. Par contre, le trafic est moins important avec environ 600 véhicules jour dont 4% de poids lourds. Après les panneaux Rappel 50 installés l'année dernière, nous envisageons d'installer un radar pédagogique mobile à l'entrée de ces villages et de sécuriser les cheminements piétonniers. D'autres aménagements devront être prévus en lien avec La Roche Agglomération pour casser davantage la vitesse dans ces 2 villages.

Nous comptons sur la vigilance et la responsabilité de tous pour qu'ensemble nous arrivions à améliorer la sécurité routière dans notre Commune.

LA SECURITE EST L'AFFAIRE DE TOUS

<p>À pied, je fais attention !</p>	<p>À vélo, je respecte le code de la route</p>	<p>Au volant, je roule doucement</p>
---	---	---

Les actions menées avec La Roche sur Yon Agglomération

100 000 ARBRES



100 000 ARBRES
pour demain
La Roche-sur-Yon Agglomération

Fougeré participe à cette opération, initiée par La Roche-sur-Yon, Ville & Agglomération, dont l'objectif est de planter des arbres et arbustes sur tout le territoire.

Mme Anne AUBIN-SICARD, Vice-présidente de l'Agglomération et le Conseil municipal des enfants ont assisté et participé avec M. le Maire au lancement de l'opération « 100000 arbres pour demain » le 17 février 2021.

<https://www.larochesuryon.fr/.../100-000-arbres-plantés-pour.../#arbres>



Dans le lotissement St Martial, une haie de 130 plants, plantée par les agents des services techniques et le Conseil Municipal des Enfants n'attend plus qu'à épaissir et grandir.

De nouveaux arbres fruitiers agrémentent dorénavant l'espace vert situé près du nouveau parking de l'église. Cerisier, pommiers, pruniers et kakis ont désormais pris place au cœur du bourg et raviront petits et grands.

De la vigne de table sera également plantée le long du mur en pierre.

Deux camélias agrémentent le nouvel espace vert créé au fond de l'impasse du même nom.



La cour des écoles primaires s'orne également d'une nouvelle plantation.

A l'école Jacques PREVERT, un mûrier platane a remplacé le marronnier tombé lors d'une tempête.

A l'école Saint JOSEPH, un érable a pris place.



LE TRANSPORT SCOLAIRE

La Roche-sur-Yon Agglomération harmonise ses lignes de cars scolaires pour mieux desservir son territoire.

Le service des transports scolaires a retravaillé les circuits de cars et les horaires afin de proposer, à l'ensemble des enfants des communes, une liaison directe vers leur collège de secteur.



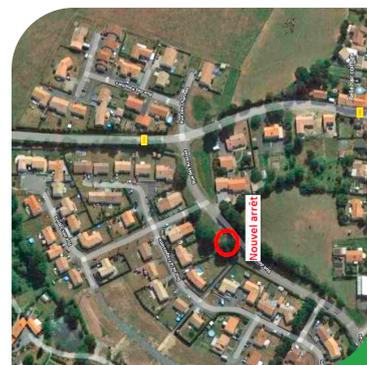
Ainsi, à partir de la rentrée prochaine, l'arrivée des élèves se fera au plus tôt 20 minutes avant le début des cours. Ainsi, l'ensemble des jeunes Agglo-Yonnais bénéficiera d'un temps de trajet optimisé.

A partir de septembre 2020, un 2^e arrêt sera intégré au centre bourg de Fougeré, Rue des Acacias.

Votre enfant pourra utiliser ce dernier ou celui situé Rue des Jonquilles.

Un nouvel arrêt sera également opérationnel à la prochaine rentrée scolaire dans le village des Vallées.

Les inscriptions sont ouvertes pour l'année scolaire à venir:
www.larochesuryon.fr



IMPULSYON



L'expérimentation d'une ligne de bus est toujours d'actualité et se concrétisera en septembre prochain.

Le circuit « Thorigny-Fougeré-La Roche sur Yon » est actuellement à l'étude en prenant en compte les différentes contraintes de circulation.

Nous ne manquerons pas de vous informer des modalités quant aux horaires et lieux des arrêts pour permettre à chacun d'entre vous de profiter au mieux de ce transport en commun.



ESPACE ENTOUR'ÂGE
MAISON DES SENIORSET DES AIDANTS

VIVRE PLEINEMENT SA RETRAITE

Activités
FÉVRIER
JUILLET 2021

02 51 24 69 81 - entourage@larochesuryon.fr
29 rue Anatole-France à La Roche-sur-Yon

PERSONNEL COMMUNAL

DEPART DE NELLY TERNET ET ARRIVÉE DE STÉPHANIE GEAY

Nelly TERNET fait valoir ses droits à la retraite fin juillet 2021.

Une retraite bien méritée après de bons et loyaux services pour la vie de la commune, les fougeréennes et fougeréens et nous l'en remercions.



Nelly TERNET

Stéphanie GEAY intégrera l'équipe administrative communale à compter du 23 juillet et nous lui souhaitons la bienvenue.



Stéphanie GEAY

Tribune de la Majorité

Déjà un an que notre équipe est en place et nous avons toujours le même dynamisme pour travailler au service des Fougeréens et mettre en œuvre nos projets pour développer notre Commune.

Depuis l'année dernière, nous avons commencé à appliquer notre programme en commençant par la reprise de la compétence restauration scolaire. Ce service est désormais municipal et nous veillons à rendre ce temps de pause déjeuner le plus agréable possible pour les enfants grâce au personnel communal et à nos mamies bénévoles.

Nous avons aussi installé des commissions ouvertes qui permettent d'associer les citoyens à la réflexion sur 2 projets : dynamiser notre centre bourg avec la mise en place d'un marché et mettre en valeur notre forêt, notre étang et chemins communaux avec la réalisation de circuits de randonnée. Les membres de ces commissions sont très actifs et cela promet de belles réalisations en perspective.

Le Conseil Municipal des Enfants, établi en janvier 2021, œuvre lui aussi activement sur les projets qu'ils avaient défini comme étant nécessaires dans notre commune. Les enfants n'ont pas hésité à solliciter leurs aînés via l'association Le Reflet des Fougères pour l'un d'entre eux ; Une belle collaboration intergénérationnelle.

Nous continuons aussi d'avancer sur nos projets d'aménagement dans le centre bourg et les villages : effacement des réseaux rue des Roses, réfection de l'impasse du Petit Couvent, sécurisation du carrefour rue des Lilas/rue de la Forêt, réfection de routes dans les villages, sécurisation des villages de la Ménardière et des Cerisiers, etc. Certains travaux sont démarrés, d'autres vont l'être prochainement et d'autres encore sont à l'étude. Nous devons en effet planifier et programmer ces investissements indispensables pour rendre notre Commune toujours plus attrayante et où il fait bon vivre.

Nous n'oublions pas enfin tous les acteurs de la Commune qui s'investissent eux aussi au service des Fougeréens : nos artisans, commerçants, entreprises, les écoles, les associations et tous les bénévoles qui se donnent sans compter pour dynamiser notre territoire. Nous espérons pouvoir les réunir l'année prochaine lors d'un forum qui leur permettra de présenter leurs activités aux habitants.

Nous vous souhaitons à tous un bel été et vous pouvez compter sur nous pour continuer à rendre notre Commune toujours plus dynamique et solidaire.

L'équipe « Ensemble pour une Commune dynamique et solidaire »

Tribune de l'Opposition

En cette période de déconfinement et de retour progressif de nos libertés, nous soutenons le projet de café associatif évoqué dernièrement lors d'un sondage à destination des habitants. Véritable lieu de vie, il permettrait de faire vivre notre village et de créer du lien social.

La commune ne disposant d'aucun bien immobilier, nous constatons la difficulté de trouver un local. Nous espérons donc un réel soutien de la municipalité pour cette association en cours de création.

Chaque année nous consacrons une part très importante du budget à la voirie et aux réseaux. Cette année, encore 30 000 € ont déjà été dépensés pour rénover l'éclairage public. Par ailleurs, le récent investissement dans le monument aux morts à hauteur de 25 000 € nous montre l'importance accordée au passé.

Ne faudrait-il pas maintenant nous consacrer à l'avenir et au mieux-vivre ensemble ?

Pour cela, des projets d'avenir nous semblent indispensables :

- Un chef cuisinier à la cantine avec une gestion locale des approvisionnements.
- Un café associatif pour se rencontrer et échanger.
- Une offre culturelle diversifiée.
- Un parcours sportif (CRAPA) et des sentiers aménagés dans la forêt.
- Une vraie politique environnementale et non pas des ombrières photovoltaïques qui ont coûté à ce jour 1 875€ à la commune et qui ne lui rapporteront rien!

Nous continuerons à être force de proposition pour défendre nos valeurs.

Nous vous souhaitons un bel été, propice aux échanges et à la convivialité.

Sébastien GUILLEMARD

Courriel : sebastien.guillemard@laposte.net

Tél : 06 72 11 62 95



HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE LA POSTE

Modification des horaires de la Mairie et de l'Agence postale du 01/07/2021 au 31/08/2021:

- le lundi de 14h30 à 17h30
- le mardi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30
- du mercredi au vendredi de 8h30 à 12h30
- **mairie** : 02 51 05 71 78
mairie@fougere.fr - www.fougere.fr

→ **agence Postale** : 02 51 05 70 80

ATTENTION NOUVEL HORAIRE DE DEPART DU COURRIER :

- 12h30 du lundi au vendredi,
- 9h00 le samedi.

La boîte aux lettres de la Mairie se situe passage Jacques GOLLY.

Le placard d'affichage contenant les informations des associations et autres infos non municipales est installé à côté, près des parterres.

DEMARCHES EN LIGNE : CARTES D'IDENTITES, PASSEPORT, DELIVRANCE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION (CARTE GRISE) ET PERMIS DE CONDUIRE

Au même titre que les pré-demandes de carte nationale d'identité (CNI) et de passeports, les démarches d'immatriculation des véhicules et celles relatives au permis de conduire sont accessibles par internet.

Pour effectuer toutes vos démarches, il vous suffit de vous rendre sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés <https://ants.gouv.fr/>

Sur le site internet de la commune www.fougere.fr, vous pouvez consulter les flyers détaillés !

ORDURES MÉNAGÈRES

Un doute, une question sur le tri : Consulter le site <http://www.vendeetriplus.fr/>

Vous emménagez ou quittez Fougeré : <http://www.larochesuryon.fr/services-infos-pratiques/dechets/laredevance/>

La collecte des ordures ménagères est effectuée le jeudi à partir de la fin de matinée, dans la commune.

Merci à tous de sortir les bacs le jeudi matin ou le mercredi soir, car la collecte n'est pas toujours effectuée aux mêmes horaires.

En cas de jour férié dans la semaine, la collecte est décalée le lendemain du jour habituel.

Déchetterie de la Grolle : elle est ouverte le mercredi et samedi :

- du 1^{er} mars au 31 octobre, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ;
- du 1^{er} novembre au 28 février, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h 30.

GESTION DES DECHETS PARTICULIERS ET AGRICULTEURS

RÈGLEMENTATION DE L'USAGE DU FEU

Un arrêté préfectoral du 26 novembre 2012 règlemente l'usage du feu sur le Département de la Vendée. Il est consultable en Mairie.

Cet arrêté précise, entre autres, que le brûlage des déchets verts produit par les ménages est interdit. Ces déchets doivent être apportés en déchèterie ou recyclés par compostage.

GESTION DES DECHETS CONSECUTIFS A L'ACTIVITE AGRICOLE

Tous les déchets sont recyclables (bâches, bidons, ficelles, produits vétérinaires etc.).

Lors de l'achat des fournitures, les agriculteurs paient une écotaxe qui est reversée en partie aux fournisseurs pour récupérer tous les emballages et les produits non utilisés.

La Chambre d'Agriculture aide également au recyclage de tous ces déchets. Aujourd'hui, tout un système est mis en place pour éviter leur accumulation.

L'incinération sauvage de ces déchets dégage des particules très nocives et dangereuses pour l'homme et la nature. Elle est interdite.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE BOURNEZEAU ET SES ENVIRONS

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE BOURNEZEAU ET ENVIRONS



Les Patients ont besoin de sang à tout moment, même en temps de pandémie. Venez donner votre sang pour améliorer la santé dans le monde.

En 2021 le :

- mardi 20 juillet 2021, salle du Mitan à Bournezeau
 - mardi 23 novembre 2021, salle polyvalente Fougeré
- Nous vous attendons nombreux.

COVID 19 - Continuez à donner votre sang, les malades ont besoin de vous !

Toutes les informations sur le don de sang et les dates et lieux de collectes sont sur : <https://dondesang.efs.sante.fr>

LOCATION TABLES ET BANCS

Si vous souhaitez réserver des tables et des bancs pour vos festivités, pensez à contacter le Comité des fêtes.

Comité des fêtes : 06 62 26 33 03

BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque est un service public placé sous la responsabilité de la mairie et intégré au réseau des médiathèques de la Roche-sur-Yon Agglomération. Elle est gérée par une équipe de 14 bénévoles assurant permanences et animations. Le prêt des livres est gratuit et la carte d'accès permet d'emprunter livres, CD, DVD et jeux sur l'ensemble des médiathèques.

Quelques chiffres :

- Plus de 2600 livres en rayon : romans et BD pour enfants et ados ; romans, BD, policiers, biographies, pour adultes.
- Arrivée chaque mois de 30 nouveaux livres grâce au partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Vendée.
- Acquisition d'une centaine d'ouvrages chaque année grâce à une subvention communale

La présentation des nouveaux livres est réactualisée chaque mois et consultable sur la page de la bibliothèque du site internet de la commune www.fougere.fr. Les informations sont également communiquées sur la page Facebook de la commune.

L'adhésion permet l'accès gratuit à la plate-forme numérique e-media (adresse : <https://emedia.vendee.fr/>)

Ce service propose à tous les adhérents des bibliothèques de Vendée un large choix de livres, CD, films, jeux à télécharger. Pour bénéficier de ce service, un code d'accès est nécessaire. Si vous le souhaitez, vous pouvez en faire la demande par mail à l'adresse : bibliotheque@fougere.fr.

Projets

Du 1^{er} septembre au 15 novembre, avec le thème « Voyages d'hier et d'aujourd'hui », la bibliothèque invitera ses lecteurs à prolonger l'ambiance vacances par le biais d'ouvrages et exposition photos.

L'accueil d'enfants pour les séances raconte-tapis reprendront si les conditions sanitaires le permettent.

Horaires d'ouverture :

A partir du 1^{er} juillet, La bibliothèque reprend ses 3 permanences hebdomadaires :

- Lundi : 16 h30-18 h30
- Mercredi : 16 h-18 h
- Samedi : 10 h-12 h

Attention la bibliothèque sera fermée du 1^{er} au 31 août

Mail : bibliotheque@fougere.fr



PRESSE



Le quotidien Ouest-France recherche des correspondants Presse pour couvrir l'actualité locale à Fougeré : Actualité associative, culturelle, économique, vie municipale, vie des écoles... les correspondants de presse vont à la rencontre des acteurs locaux et des habitants.

Il s'agit d'une activité indépendante. Elle fait l'objet d'une indemnisation pour les articles et photos publiés. Le correspondant travaille en lien avec la rédaction.

Pour le Journal du Pays Yonnais contact :
BONNAUD Marion :
marion_bonnaud@orange.fr



CONCILIEUR DE JUSTICE



Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis (problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires, différends

relatifs à un contrat de travail, litiges de la consommation, litiges entre commerçants, litiges en matière de droit rural, litiges en matière prud'homale). Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient des personnes ou des sociétés.

Contact :

Mairie annexe de la Roche sur yon, Saint-André d'Ornay, 28 rue du Calvaire 85000 La Roche-sur-Yon

Courriel : jacques.brossard@neuf.fr

Uniquement sur rendez-vous le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

https://www.conciliateurs.fr/ALP_Mairie-annexe-de-la-Roche-sur-yon-Saint-Andre-d-Ornay



L'UDAF PLUS QUE JAMAIS AU SERVICE DES FAMILLES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En cette période troublée de crise sanitaire, l'Udaf de la Vendée, continue d'accueillir, informer et accompagner les familles en difficultés.

Difficultés financières, problème au sein du couple, séparation... l'Union départementale des associations familiales de la Vendée agit pour défendre les familles et propose plusieurs services: Point info famille dont l'objet est d'informer et d'orienter les familles assurés par une psychologue ; le service de médiation familiale ; le service d'information et soutien aux tuteurs familiaux ; le Point Conseil Budget ; le service de conseil conjugal et familial et le service de parrainage de proximité.

Tous ces services sont gratuits et confidentiels puisque financés par l'État et les collectivités territoriales, à l'exception de la médiation familiale qui requiert une participation des bénéficiaires en fonction d'un barème CAF et du conseil conjugal et familial.

Point info famille :

02 51 44 37 02 – pointinfofamille@udaf85.fr

Médiation familiale :

02 51 44 78 99 – mediationfamiliale@udaf85.fr

Information et soutien aux tuteurs familiaux :

02 51 44 37 16 – istf@udaf85.fr

Point conseil budget (PCB) :

02 51 44 37 10 – pcb@udaf85.fr

Conseil conjugal et familial :

02 51 44 37 03 – conseilconjugalfamilial@udaf85.fr

Parrainage de proximité :

06 09 34 44 85 – parrainagedeproximite@udaf85.fr

Plus d'infos : www.udaf85.fr

MISSION LOCALE DU PAYS YONNAIS



Vous avez entre 16 et 25 ans ...
Vous êtes sorti du système scolaire ...



LA MISSION LOCALE DU PAYS YONNAIS EST FAITE POUR VOUS !

VOUS VIVEZ SUR
LA COMMUNE DE ...

- Aubigny Les Clouzeaux
- Dompierre sur Yon
- Fougeré
- La Chaize le Vicomte
- La Ferrière
- La Roche sur Yon
- Landeronde
- Le Tablier
- Mouilleron le Captif
- Nesmy
- Rives de l'Yon
- Thorigny
- Venansault

DES CONSEILLÈRES
À VOTRE ÉCOUTE PAR :

- Un accueil au plus près de chez vous,
- une orientation dans votre projet professionnel,
- un accompagnement dans votre parcours vers l'emploi,
- Des infos sur les démarches d'accès à l'emploi, la formation.

DES RÉPONSES
À VOS QUESTIONS SUR :

- Le logement,
- les déplacements,
- la santé,
- la mobilité internationale,
- l'accès aux droits,
- les loisirs ...

DES SERVICES
À VOTRE DISPOSITION :

- Un espace d'information et de documentations,
- un espace numérique,
- des outils d'orientation,
- des offres d'emploi et de formation,
- des aides financières.



CONTACTS :

POUR LES JEUNES

Conseillères
Corinne BATONNIER - batonnierc@mlpy.org
Mathilde CHATAIGNER - chataignerm@mlpy.org

La Roche-sur-Yon
Espace Prévert - 70 rue Chanzy
Tous les jours sur rdv sauf le mardi matin

☎ 02.51.09.89.34

POUR LES EMPLOYEURS

Vivien LANDREAU, Chargé de relations entreprises
landreauv@mlpy.org

☎ 02.51.09.89.46

☎ 06.80.30.71.76



Ecole publique Jacques Prévert

Cette année scolaire 2020/2021 a encore été perturbée par le contexte sanitaire de la COVID-19.

Malgré la lourdeur du dispositif protocolaire pour les enfants, l'école peut être satisfaite de n'avoir connu aucune fermeture de classe ou de cas COVID parmi les élèves, en raison, partiellement, d'un protocole bien respecté et d'une parfaite collaboration avec les familles et la Municipalité.

Néanmoins, la crise sanitaire a eu raison d'une partie de la vie extra-scolaire des élèves en empêchant la tenue de sorties culturelles et/ou sportives (risque lié au brassage), et l'annulation, pour la 2^e année consécutive, de la classe « Environnement à l'île d'YEU » pour les élèves de CM. Cette classe transplantée sera reproposée en mai 2022 pour les élèves actuellement en CM1. Les CM2, quant à eux, bénéficieront d'une journée sur l'île (avec la participation financière du CPE et des familles), en août prochain, pour marquer leurs adieux à leur vie d'écolier.

Malgré les contraintes, quelques projets ont pu être menés. Les CM1/CM2 ont participé pour la première fois à la tenue des élections de leurs représentants au Conseil Municipal des Enfants (CME), avec leurs camarades de l'école privée. Sur 9 candidats, 5 ont été élus. Les enfants de l'école sont tenus informés des différents chantiers des jeunes élus par des moments de discussion en classe.

D'autre part, tous les élèves de l'élémentaire ont finalement bénéficié de créneaux à la piscine même si l'agenda a été plusieurs fois perturbé. Nous remercions les parents volontaires et la Municipalité (pour la réservation des cars) pour leur souplesse face aux nombreux contretemps rencontrés.

De même, les séances de Prévention Routière ont également pu se tenir normalement, et le 28 mai dernier, les CM2 ont vécu leur dernière séance, en milieu ouvert, afin de démontrer leurs capacités à évoluer en vélo dans leur environnement immédiat et quotidien.

Enfin, nous regrettons de devoir vous informer que les portes ouvertes, initialement programmées le samedi 26 juin, ne pourront pas avoir lieu, en raison du respect du protocole sanitaire des écoles qui interdit tout rassemblement ou brassage.

Concernant la rentrée 2021, l'école invite donc les familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) nés en 2018 ou en 2019, à prendre contact avec Michaël COLAS, directeur, par téléphone ou par mail pour convenir d'une visite ou/et d'une inscription.

Renseignements et inscriptions

Michaël COLAS, directeur : 02 51 05 74 63

Mail : ce.0851359r@ac-nantes.fr

Conseil des Parents d'Elèves (CPE) de l'école Jacques Prévert

L'association est composée de parents d'élèves bénévoles. Elle a pour but de récolter des fonds en réalisant différentes manifestations et ventes afin de participer financièrement et humainement aux activités de l'école : sorties scolaires, achats de livres, de jeux, des boissons pour les collations, voyages de fin d'année.

Tous les parents d'élèves de l'école peuvent nous rejoindre ponctuellement ou durablement tout au long de l'année.

Projets à venir :

Une grande partie des activités, sorties scolaires ayant été annulées cette année, nous espérons pouvoir reprendre dans les meilleures conditions possibles à la rentrée prochaine.

Dates à retenir

Mardi 6 juillet 2021

VENTE DE PIZZAS à 16h30

Mi-septembre 2021

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 16 octobre 2021

CHOUCROUTE DE L'ECOLE
à 19 h30 à la salle polyvalente

Composition du bureau :

- présidente : Maude VEQUAUD
- vice-Présidente : Marie TAVEAU
- trésorière : Fanny ARCOUËT
- vice-trésorière : Lara DURAND
- secrétaire : Karen DAVIET
- Secrétaire adjoint : Benoit GIRAUD
- membres : Alan ARCOUËT, Céline RAPAUD, Clotilde PERARD, Emilie DENIS, Janick ALBERT, Jessica TARDIVEL, Sébastien GUILLEMARD, Sophie BOURSIER

Contacts

Maude VEQUAUD : 06 78 90 09 07

Mail : cpe.fougere85@gmail.com

Page FB : CPE ecole Jacques Prevert Fougeré



École privée Saint Joseph

Notre structure :



Notre école est toujours en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec l'école privée « Jeanne d'Arc » de Thorigny. Les enfants sont répartis

sur les deux communes. Les plus petits sont à l'école à Fougeré et les plus grands vont à Thorigny.

Il y a 2 niveaux par classe.

LA RÉPARTITION SE FAIT COMME SUIT :

A FOUGERE :

- PS /MS Christelle BESSONNET
- GS/CP Sonia PAVAGEAU
- Chef d'établissement Karl TRAVAILLE

Les enseignantes sont aidées par une aide maternelle : Marie-Jo GENDRE

A THORIGNY :

- CE1/CE2 Sophie GAUTIER
- CM1/CM2 Karl TRAVAILLE (chef d'établissement)

Actuellement, 81 enfants sont inscrits sur les deux sites.

Regroupement d'adaptation: Louis-Marie GRATON, enseignant spécialisé, se déplace sur les deux communes pour apporter un soutien scolaire ponctuel aux enfants qui en ont besoin. Il intervient une partie de l'année puisqu'il partage son temps avec d'autres écoles privées de communes environnantes.

Les transports scolaires entre nos deux écoles :

Comme les années précédentes, le transport en car est gratuit entre Fougeré et Thorigny. Le trajet est encadré le matin comme le soir par Marie-Jo .

Notre thème cette année était :

« A travers la nature , pour enrichir notre culture »

Notre projet d'établissement s'intitule « Bien dans son corps, bien dans sa tête, bien dans sa classe ! », Pour le mettre à l'honneur, nous avons choisi cette année d'orienter nos activités autour de la nature proche pour être en lien avec notre environnement.



Un travail autour des plantations, des récoltes, des animaux qui peuplent nos jardins, ceux qui peuplent nos

forêts, les saisons puis autour de la relaxation, de nouvelles méthodes d'apprentissage, du théâtre, a permis aux enfants de découvrir les merveilles de nos environs mais aussi d'apprendre autrement.



Il s'agit de mettre en place une véritable culture commune des élèves, constituer des repères, des savoirs, des pratiques et des comportements citoyens. L'objectif est d'offrir à chaque élève l'opportunité de se façonner un parcours culturel riche et varié durant sa scolarité.

Nous souhaitons « offrir une ouverture culturelle sur la vie ».

C'est dans ce cadre que nous avons fait une sortie pédagogique à Terra Botanica à Angers ce mois de mai, que nous avons participé notamment à Nettoyons la nature, à une exposition sur les trésors de notre territoire aux Lucs sur Boulogne à l'Historial de Vendée. Nous avons participé à « Chantemai » également.



Pour retrouver toutes nos activités : rpi-fougerethorigny.fr

Quelques-unes de nos activités éducatives :

- Nous avons utilisé le matériel UGSEL en motricité pour réaliser des parcours et pour développer les actions de locomotion (vélos, tricycles, chariot). Nous avons aussi utilisé le matériel de gym.
- La classe de CE a bénéficié de la piscine pendant 8 séances.



- En éveil à la foi, nous avons 1 temps fort par période dans l'école qui concerne les MS, GS, CP
- Habituellement nous organisons des rencontres RPI au cours desquelles nous rassemblons les enfants de l'école de Fougeré et de l'école de Thorigny:
 - * Une rencontre en octobre (photo de classe)
 - * A Noël pour notre célébration de Noël
 - * Une rencontre en mars pour le carnaval
 - * Une dernière en juin pour préparer la kermesse

Au cours de ces rencontres les activités mises en place ont permis de vivre pleinement les fondements de notre projet en favorisant l'entraide entre les enfants d'âges différents.

OGEC École privée Saint Joseph

L'OGEC (Organisme de gestion de l'enseignement catholique) de Fougeré est une association de loi 1901 en charge de la gestion de l'école privée Saint Joseph. Elle assure notamment la vie matérielle, la gestion financière et immobilière de l'école (entretien et réparation des bâtiments, employeur du personnel de l'école hors enseignants) ...

Comme un puzzle a besoin de chaque morceau, notre école a besoin de chacun. Ainsi, les parents bénévoles investis dans l'association, les enseignants et le personnel éducatif œuvrent ensemble pour que dans notre école les enfants puissent s'épanouir et donner le meilleur d'eux-mêmes.

À l'école, il n'y a pas que les enfants qui construisent ! Nous, parents engagés à l'OGEC, nous continuons à rénover les bâtiments de l'école au regard des moyens disponibles.

Nous organisons également des manifestations afin de récolter des fonds nécessaires à l'amélioration des conditions de vie de nos enfants. Les bénéfices qui en découlent permettent de financer certains investissements (équipements des classes, travaux d'entretien...) et d'assurer des conditions de travail confortables pour un enseignement de qualité.

Projets à venir

Pour le moment les projets à venir n'ont pas encore été planifiés. Nous espérons que les mesures sanitaires nous permettront rapidement d'organiser de nouvelles manifestations.

En attendant, n'hésitez pas à suivre les actualités de l'école sur son site dédié <http://rpi-fougerethorigny.fr/> ou sur sa page Facebook.

Dates à retenir

Octobre 2021

Vente de pizzas et plats à emporter à l'école

Composition du bureau

- présidente : Estelle BOURGEOIS
- vice-présidente : Valérie BARJOLLE
- trésorière : Estelle BOURGEOIS
- vice-Trésorière : Stéphanie BRETOME
- secrétaire : Valérie BARJOLLE
- vice-Secrétaire : Aurore PELLETREAU
- Responsable travaux : Arnaud TRICHET
- membres : Victor CHARRIER et Brice PACAUD

Contacts

Présidente : Estelle BOURGEOIS
06 84 22 22 41 – ogecfougere@gmail.com

L'APEL du RPI Fougeré/Thorigny

Activités principales de l'année écoulée :

Dans le cadre de notre mission pastorale, nous avons proposé cette année une nouvelle mallette pour les enfants avec des supports (livres, BD) sur le thème du "PARTAGE".

En raison de la crise sanitaire, le carnaval n'a pas pu avoir lieu cette année. Nous l'avons remplacé par un Marché de Printemps. Nous avons proposé aux familles une vente de plants de fleurs et de légumes avec la société NICOU Paysage et Horticulture des Essarts.

Projets 2021

Nous pensons à la préparation de notre fête de NOËL.

Dates à retenir

Mardi 31 Août 2021

Pré-rentree école privée
de 17H30 à 19H dans les deux écoles

Mi- Décembre

Fête de Noël

Composition du bureau

- Présidente : Sonia DELATTRE
- Vice-Président : Marion BONNAUD
- Secrétaire : Céline DUQUE
- Vice-secrétaire : Maria TUTUIANU
- Trésorière : Caroline GALIPAUD
- Vice-trésorière : Adeline CHAPELEAU
- Membre : Emilie AUGER

Contacts

Sonia DELATTRE : 07 71 69 11 86

Mail : delattresonia@yahoo.fr
ou apelrpfougerethorigny@gmail.com

Page Facebook : <http://rpi-fougerethorigny.fr>

Autres informations utiles : Notre association recrute des parents bénévoles alors si vous voulez nous rejoindre et participez pleinement à la vie de l'école, nous vous accueillerons avec plaisir. Chacun peut trouver de la joie à participer aux activités de l'APEL : se réunir, proposer et réaliser des projets ensemble, à la découverte d'autres parents et dans la bonne humeur!



Bonbadilom Fougeré-Thorigny



OBJECTIFS :

L'association "Bonbadilom Fougeré-Thorigny" est composée de parents bénévoles des deux communes. Les objectifs

sont de gérer et d'organiser les deux accueils de loisirs présents sur les deux communes.

POUR QUI, AVEC QUI ET QUAND ?

Ces accueils de loisirs sont destinés aux enfants âgés de 2 à 12 ans. Une équipe composée de deux co-directrices, de deux directeurs adjoints et d'animateurs propose des activités en lien avec le projet pédagogique.

Cette équipe peut prendre en charge vos enfants : Le matin à partir de 7h30 et le soir de la sortie de l'école jusqu'à 19h sur les 2 communes.

Les mercredis et les vacances scolaires de 7h30 à 19h avec une possibilité de 1/2 journée.

Des activités sont proposées avec un fil conducteur animant la curiosité des enfants. N'hésitez pas à consulter le programme affiché aux portes des accueils. Selon le nombre d'enfants inscrits, un ou deux accueils sont ouverts les mercredis et vacances scolaires.

Lors des vacances d'été, des mini-camps sont proposés aux enfants afin de leur faire vivre leur première expérience de nuitée sans les parents !

COMMENT UTILISER LE SERVICE ?

Il faut au préalable faire un dossier d'inscription afin que l'enfant puisse être accueilli. Vous pouvez vous rapprocher de la direction afin d'avoir tous les documents et les informations nécessaires. Il est fortement conseillé de remplir un dossier d'inscription pour son enfant même s'il ne va pas aux accueils de Loisirs. Ainsi, en cas de problème, l'équipe d'animation pourra exceptionnellement récupérer l'enfant. L'adhésion est obligatoire et facturée à la première utilisation seulement.

N'hésitez pas à entrer en contact avec l'équipe d'animation ou les parents bénévoles, ils se feront un plaisir de vous apporter de plus amples renseignements !

Projets à venir

Séjours accessoires pour les enfants durant le mois de Juillet. Vente de produits locaux auprès des habitants de Fougeré et Thorigny

Composition du bureau

- Co-Présidence : Thomas DANIEAU et Mélanie AZURMENDI-BARBARIT
- Co-Trésorerie : Nadège DELAMBILLY et Gaëlle MANDIN
- Co-Secrétariat : Carole LEGALL et Minelle BENJAMIN
- Membre : Séverine DOUCET

Contacts

Vous pouvez nous contacter par mail :

- direction@bonbadilom.fr
- inscriptions@bonbadilom.fr
- contact@bonbadilom.fr (bureau de l'association)

Vous pouvez nous contacter par téléphone :

- Fougeré : 02 28 97 50 97
- Thorigny : 02 51 06 39 07

Les adresses :

- Fougeré : 32 rue du commerce - 85480 Fougeré
- Thorigny : 21 rue des sables - 85480 Thorigny

Le Reflet des Fougères



L'association a pour objet le renforcement des liens générationnels et amicaux par la rencontre et l'animation lors de réunions périodiques. Elle est

adhérente à la Fédération Départementale de Familles Rurales.

Projets à venir :

Participation à l'installation de la Boîte à livres à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes.

Dates à retenir

Dimanche 12 septembre 2021

APRÈS-MIDI LOTO
13 h 30 à la salle polyvalente

Vendredi 17 septembre 2021

CROISIÈRE SUR LA CHARENTE
Journée à Saintes

Samedi 30 octobre 2021

SPECTACLE COMIQUE « LES SALES GOSSÉS »
20 h 30 à la salle polyvalente

Vendredi 26 novembre 2021

CONCOURS DE BELOTE
14 h à la salle polyvalente

Jeudi 9 décembre 2021

DÉJEUNER-SPECTACLE « BAL DE VENISE »
Journée à Dénézé-sous-Doué

Autres informations utiles : Les animations des adhérents se déroulent généralement le 3^e jeudi de chaque mois à la salle polyvalente à 14 h 30.

Contacts

Christian MAROT : 06 09 58 20 99

Dominique HERBRETEAU : 06 83 32 26 67

Mail : lerefletdesfougères@gmail.com

Site internet : <https://lerefletdesfougères.wixsite.com/website>



Rythme Fou'

Rythme Fou' propose des cours de danse modern-jazz pour les filles et garçons à partir de 4 ans. A la rentrée 2021, les cours seront dispensés par un nouveau professeur, Julie.

Projets à venir

L'année 2020-2021 ayant de nouveau été très particulière, nous avons dû nous adapter avec la mise en place de 2 opérations: une vente de saucissons et terrines, en novembre, et une vente de burgers avec Le Restaurant Les Chasseurs, en avril. La participation des fougeréens, que nous remercions encore vivement, nous permet de relancer les cours de danse à la rentrée 2021.

Dates à retenir

Septembre : Reprise des cours

Contacts

Mail : rythmefou85@gmail.com

N'hésitez pas à suivre nos actualités, stages et événements sur notre page Facebook « Assoc Rythme Fou »

Les Arts s'emmêlent

L'association « Les Arts s'emmêlent » a pour objet de réunir les artistes de Fougeré, les peintres, les photographes, les poètes, les sculpteurs, les musiciens, etc. Elle organise une exposition au moment des vœux du maire ainsi que des événements associés aux arts.

Projets à venir

- L'association a pour projet d'augmenter le nombre de ses adhérents (Adhésion annuelle : 10 €).
- L'animation du 19 juin 2021 intitulée « Promenade d'Art en jardins et forêt » a été reportée au 21 mai 2022.

25 jardins pourront être visités et plus d'une quinzaine d'artistes fougeréens exposeront leurs œuvres, soit dans les jardins, soit à la bibliothèque.

Si vous souhaitez ouvrir votre jardin ou exposer vos œuvres, contacter-nous par mail.

Composition du bureau

- président : Alix ROBET
- secrétaire : Jean-Claude HERBRETEAU
- trésorier : Jacques DEFONTAINE

Date à retenir

Octobre 2021
Assemblée générale

Janvier 2022
Exposition des œuvres lors des vœux du maire

21 mai 2022
« Promenade d'Art en jardins et forêt »

Contacts

Alix ROBET : alix.robet@wanadoo.fr

Jacques DEFONTAINE : jjdefontaine@gmail.com

Tennis Club Fougeréen



Le TCF propose aux familles une adhésion pour 15€/an avec la possibilité de réserver des créneaux pour jouer.

Projets à venir

Initiation au tennis pour les plus jeunes en réflexion.

Dates à retenir

Tournoi dans l'été

Au regard de la situation sanitaire actuelle, il est difficile de communiquer les dates définitives. Ces dernières seront diffusées ultérieurement.

Composition du bureau

- président : Janick ALBERT
- vice-Président : Martial CHAILLOU
- trésorière : Yvonne-Henriette ROY
- secrétaire : Manuel BOURGEOIS
- vice-Secrétaire : Dominique HERBRETEAU

Contacts

Manuel BOURGEOIS : 07 70 27 90 26

Site :

<http://tennisclubfougere8.wix.com/tennis-club-fougere>

Courriel : tennisclubfougere85@gmail.com
demande d'adhésion et renseignements



Sport Olympique Fougeré Thorigny

Club de football, proposant la pratique pour les Seniors, les Loisirs, et les jeunes de 5 à 10 ans.

Composition du bureau

- président : Quentin PASQUEREAU
- vice-Président : Pascal PICARD
- secrétaire : Fabien FRAPPIER
- secrétaire Adj. : Jérémie DESSOMME
- trésorier : Philippe RABILLIER
- trésorier Adj : Franck PASQUEREAU

Contacts

Président : Quentin PASQUEREAU - 06 29 68 73 37

Secrétaire et Responsable de l'Ecole de Foot :
Fabien FRAPPIER : 06 25 62 78 23

Mail : soft85.football@gmail.com

Site Web : <https://soft85.kalispport.com/>

VTT Loisirs Fougeré



L'association a pour but de regrouper les amateurs de VTT (hommes ou femmes) pour pratiquer ce loisir en groupe, sans esprit de compétition et dans une ambiance conviviale.

Les sorties se font en général le dimanche matin (voir certains jours fériés ou en semaines selon les disponibilités de chacun) sur la commune de Fougeré ou les communes voisines. Dans ce cas, le RDV pour un départ groupé est à 9h ou 9h30 (selon les groupes) au local VTT. Régulièrement nous participons également à des randonnées extérieures sur le département de la Vendée, dans ce cas l'horaire de départ peut être différent. Il est donc préférable de consulter le blog ou notre page facebook pour connaître le programme/horaires à l'avance.

A ce jour, l'association se compose d'une trentaine de membres. Avant toute adhésion, nous vous proposons de faire plusieurs sorties avec un des groupes pour évaluer votre niveau et voir si ce que nous proposons correspond à vos attentes.

Contacts

Matthieu FOURNIER, Président : 06 61 32 25 97

Mail : vttloisirs.loisirs@gmail.com

Blog : <http://www.vttloisirsfougere.blogspot.fr>

Facebook : vtt loisirs fougere

Union Nationale des Combattants (UNC) et Soldats de France de Fougeré



Œuvre d'union sacrée, patriotique, morale et humanitaire, ouverte à tous ceux qui ont servi sous les armes, sans distinction d'opinion, de race ou de religion, l'Union Nationale des Combattants (UNC) et Soldats de France de Fougeré a pour objet de :

- perpétuer le souvenir des Combattants morts pour la France, entretenir et servir leur mémoire,
- développer les œuvres sociales et d'entraide notamment pour les veuves,

- contribuer à l'éducation et au développement du civisme, par l'organisation de conférences, visites, cérémonies.

Peuvent être membres :

- militaires d'active, réserve et en retraite et ceux qui ont participé à des opérations de guerre de maintien de l'ordre et de paix,
- ceux qui ont effectué le Service National,
- ceux qui ont accompli leur obligation de citoyen (JAPD, Journée Défense et Citoyenneté et SNU),
- ceux qui contribuent ou ont contribué à servir à la protection et la sécurité des biens et des personnes (pompiers, protection civile, croix rouge, etc),
- les élus.

Projets :

- recruter les anciens combattants, les veuves d'anciens combattants et les soldats de France pour atteindre un effectif de 50 (au moins égal aux communes voisines),
- encourager l'engagement civique et transmettre les valeurs patriotiques aux jeunes générations en les impliquant dans des projets visant à leur transmettre la mémoire des combattants et à les sensibiliser à l'héritage contemporain des derniers conflits,
- le projet pour un nouvel espace dédié au souvenir et à la mémoire a été étudié, les travaux sont prévus pour le second semestre et son achèvement pour la fin 2021. Grâce à ce nouveau projet, Fougeré pourra recevoir les associations patriotiques du département. Son inauguration dont la date n'est pas fixée sera l'occasion d'une belle cérémonie avec les autorités et les élus qui ont participé au financement de cet espace du souvenir et de la mémoire.

Dates à retenir

Jeudi 11 novembre 2021 :

Cérémonie de commémoration
du 103^e anniversaire de l'Armistice de 1918
à 10 h au Monument aux Morts

Contacts

Président : Hubert FOLLIOU

Mail : uncfougere@yahoo.com

Tél. : 02 51 05 74 25



Comité des Fêtes

Après une année blanche de toutes animations, le comité des fêtes a pour objectif d'organiser des manifestations lors d'évènements exceptionnels : Finale de la coupe du monde, finale de la coupe de France de football (Les Herbiers) et de proposer à la location : Tables, bancs, plancha, Barnum aux associations et aux habitants de la commune

Projets à venir :

- Selon la situation sanitaire, organisation d'une vente de plats à emporter à définir ...
- Sortie au Zoo de BEAUVAL , la date reste à définir (Prise en charge du transport en bus par le comité)

Composition du bureau

- présidente : Gwénael HEUTTE
- vice-présidente : Flavie RABILLER

Contacts

Présidente : HEUTTE Gwenael - 06 62 26 33 03



Les Copains d'abord



L'association « Les Copains d'abord » est composée de jeunes âgés de 13 à 23 ans ».

L'objectif de notre association est de rassembler tous les jeunes de cette tranche d'âge, d'apprendre à se connaître et se divertir ensemble.

Nous sommes impatients de pouvoir nous retrouver, dès que les conditions sanitaires le permettront, pour pratiquer des activités en commun et organiser des manifestations.

Projets à venir

Nous espérons et souhaitons vivement pouvoir réaliser notre Fête de l'été pour 2022.

Composition du bureau

- président : Lucas SORIN
- vice-président : Charlotte VIOLEAU
- secrétaire : Noémie FLEURISSON
- vice-secrétaire : Mael HUCTEAU
- trésorier : Jules SORIN
- vice-trésorier : Maxence JARRION

Contacts

Lucas SORIN : 06 95 14 25 07
Noémie FLEURISSON : 07 82 99 46 01
Mail : Lescopaindabord85@gmail.com

ETAT CIVIL

DE JUIN 2020 A MAI 2021

Naissances

- ADAM Wendy** - 24 juin 2020
11 rue des Peupliers
- BAUDRY Romy** - 1^{er} décembre 2020
121 les Cerisiers
- BOURGEOIS Gabriel** - 10 août 2020
5 rue de la Fragonnette
- CHARRIER Victor** - 30 mai 2020
11 Bel Air
- GUILLOTEAU DEBUIGNY Eva** - 9 juin 2020
154 les Cerisiers
- DUDIT Alice** - 31 août 2020
8 la Motte
- FORTIN Thaïs** - 17 novembre 2020
7 impasse des Camélias
- NOIREAUD Ely** - 17 décembre 2020
5 rue des Acacias
- SAUVÊTRE Manon** - 11 juin 2020
13 rue des Sapins



Mariages

ROUSSEAU Céline et ALBERT Janick - 17 octobre 2020



Décès

- VEILLET Michelle née PERROCHEAU** - 18 juin 2020
- BEIGNON Jean** - 20 juillet 2020
- DULIEU Guy** - 9 septembre 2020
- POIRAUD Abel** - 27 septembre 2020
- JOLLY Jeanne née TRAINÉAU** - 6 décembre 2020



> Fougeré



Fougeré Infos

Création & impression :  Imprimerie Jauffrit - Le Poiré-sur-Vie - Tél. 02 51 31 87 15 

Rédaction documentation : Mairie de Fougeré - Tél. 02 51 05 71 78 - www.fougere.fr

Crédits photos : Mairie de Fougeré, les associations...

Nombre d'exemplaires imprimés : 600 exemplaires - Juillet 2021

Aubigny - Les Clouzeaux / Dompierre-sur-Yon / Fougeré / La Chaize-le-Vicomte / La Ferrière / La Roche-sur-Yon / Landeronde / Le Tablier / Mouilleron-le-Captif / Nesmy / Rives de l'Yon / Thorigny / Venansault

